

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

Dominique Jutras

LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

Des difficultés, hors de notre contrôle, nous empêchent de publier cette année les résultats relatifs au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise en continuité avec les résultats des années antérieures. Les structures de financement détaillées ne sont pas disponibles pour le moment. Toutefois, nous proposons pour la première fois une ventilation des résultats qui tient compte des formats et des genres, ce qui permet notamment de mieux comprendre l'évolution de la production documentaire et de la production télévisuelle. De plus, nous présentons ces résultats pour 2004-2005 et 2005-2006.

SOMMAIRE

La production cinématographique et télévisuelle compte 536 nouvelles productions en 2005-2006. Il s'agit d'une remontée notable par rapport à l'année précédente, alors qu'il y

en avait 488. Toutefois, cela n'égale pas le sommet atteint en 2003-2004, alors qu'on répertoriait 565 productions québécoises ayant bénéficié du crédit d'impôt du Québec.

La valeur totale de production est de 785,2 M\$, en 2004-2005, et de 805,5 M\$ en 2005-2006. Ce dernier résultat est tout de même inférieur à la moyenne des cinq années précédentes qui était de 825 M\$.

Ces données indiquent également une baisse des budgets de production. D'ailleurs, le devis moyen est passé de 1,5 M\$ en 2001-2002, à 1,7 M\$ en 2002-2003, puis à 1,9 M\$ en 2003-2004, alors qu'il est de 1,6 M\$ en

2004-2005 et de 1,5 M\$ en 2005-2006, soit le même niveau qu'il y a cinq ans.

Cette baisse est principalement attribuable à la production télévisuelle dont le devis moyen passe de 2,4 M\$, en 2003-2004, à 1,7 M\$ en 2005-2006. Il faut, toutefois, souligner que c'est le phénomène inverse qui se passe dans la production documentaire. C'est-à-dire que le devis moyen qui était de 592 000 \$, en 2003-2004, passe à 705 000 \$, en 2005-2006. Enfin, le devis moyen du long métrage de fiction est de 4,6 M\$, soit une légère hausse par rapport aux résultats de 2003-2004, alors qu'il était de 4,5 M\$.



Kamataki

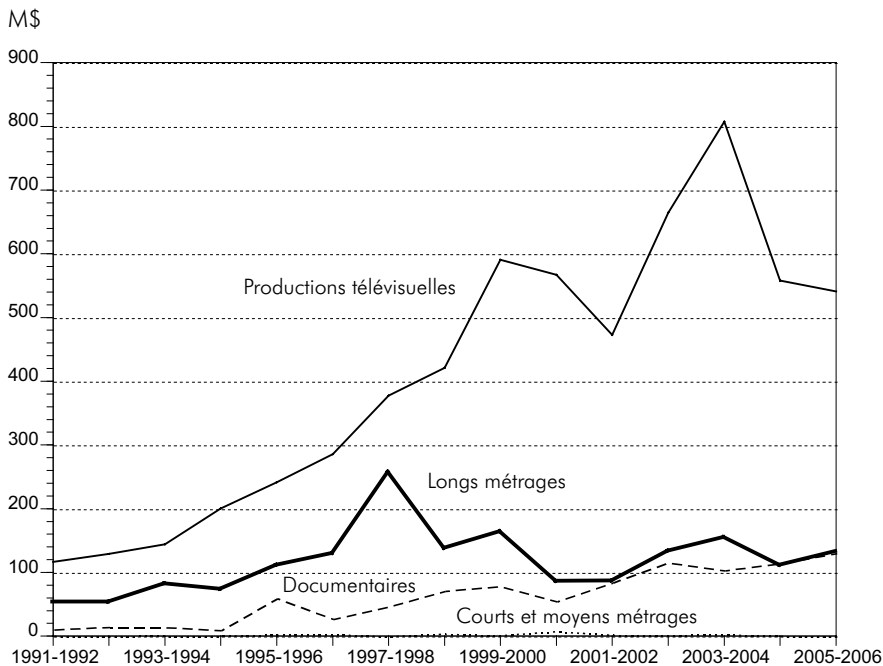


AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

- Les tableaux présentés ici portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au Programme de crédits d'impôt du Québec, en 2004-2005 et en 2005-2006, et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable émise en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois, aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable. Les données sont compilées à partir de la date d'émission de la décision préalable favorable, date qui ne correspond pas nécessairement à celle de la réalisation de l'œuvre.
- Les données relatives au financement des productions des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des télédiffuseurs privés, tels TVA et Télévision Quatre-Saisons, sont exclues. Toutefois, les filiales des télédiffuseurs généralistes ont eu, de juin 1998 au 31 mars 2003, un accès limité au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. De plus, entre juillet 1999 et le 31 mars 2003, ces mêmes filiales ont eu plein accès au crédit d'impôt pour des productions de fiction destinées aux marchés d'exportation, et non diffusées à l'antenne des télédiffuseurs québécois avant trois ans.
- Les données présentées dans ce chapitre ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle, ni au crédit d'impôt pour le doublage. Les résultats relatifs à ces crédits d'impôt sont présentés au dernier chapitre.
- La Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Chaque projet est scruté deux fois. Un projet qui obtient une décision préalable favorable doit par la suite franchir l'étape de la certification finale. À cette étape, certains projets qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons, peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision émise préalablement. D'autres projets pour lesquels l'écart entre le devis initial et le coût réel de production est important peuvent faire l'objet d'une décision préalable révisée.
- Les résultats de 2004-2005 et de 2005-2006 tiennent compte de 18 et de 20 projets respectivement qui ont donné lieu à des révisions de décisions préalables émises au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée dans le traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.
- En ce qui concerne les critères de classification des longs métrages de fiction pour cette banque de données, lorsqu'un long métrage présente un important engagement d'un diffuseur, sans une participation significative d'un distributeur national, il est généralement classé dans la catégorie des productions télévisuelles puisqu'il a davantage les attributs d'un téléfilm.
- Finalement, il est possible que des productions (essentiellement des miniséries ou des séries) qui ont des continuités ou des « suites » d'une saison à l'autre, aient été classées auparavant dans la catégorie télévision parce qu'elles avaient les caractéristiques d'un magazine, et qu'elles soient maintenant classées dans la catégorie documentaire. Ce changement est subordonné à l'application d'une règle du Fonds canadien de télévision (PDD) qui exclut les magazines. En conséquence, des producteurs ont démontré, à la satisfaction de cet organisme, que certains magazines avaient les attributs de documentaires. Aux fins de l'aide fiscale québécoise, cette distinction de genre n'affecte pas l'admissibilité ni le montant du crédit d'impôt. Alors, nous avons convenu d'appliquer la même catégorie que celle du Fonds canadien de télévision.

Figure 2.1

Valeur totale du financement selon le type de production, Québec, 1991-1992 à 2005-2006



Source : SODEC.

Tableau 2.1

Nombre de productions et valeur totale du financement, selon le type de production, Québec, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006

	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	n	\$	n	\$	n	\$
Longs métrages	34	154 259 263	29	110 454 891	29	132 015 255
Courts et moyens métrages	20	3 792 997	7	1 680 763	5	887 912
Documentaires	176	104 152 745	171	114 795 402	186	131 202 185
Productions télévisuelles	335	807 057 662	281	558 223 802	316	540 959 486
Total	565	1 069 262 667	488	785 154 858	536	805 064 838

Source : SODEC.

Les émissions de variétés et les magazines avaient fortement augmenté en 2002-2003, comptant 225 productions, alors que cinq ans auparavant il n'y en avait que 65 (1998-1999). En 2005-2006, le niveau élevé de ces émissions s'est maintenu avec 207 productions, et ce, malgré la politique du Fonds canadien de télévision pour lequel certaines productions (des continuités de miniséries et de séries) auparavant considérées comme des magazines sont passées du côté du documentaire.

La participation des coproducteurs est toujours aussi essentielle. La dernière année, on répertorie 75 nouvelles coproductions comparativement à 71, en 2004-2005, et 61 en 2003-2004. En 2005-2006, 10 longs métrages, 32 documentaires et 33 productions télévisuelles ont été coproduits.

LES LONGS MÉTRAGES DE FICTION

En 2005-2006, le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise a contribué à la production de 29 longs métrages de fiction, tels que définis aux fins du crédit d'impôt et compilés pour cette étude, soit le même nombre que l'année précédente et cinq de moins qu'en 2003-2004. La moyenne annuelle relevée depuis la mise en place de cette mesure fiscale est de 28 longs métrages.

Le devis moyen de production connaît une légère progression en 2005-2006, atteignant 4,6 M\$, alors qu'il était de 3,8 M\$ l'année précédente et de 4,5 M\$ en 2003-2004.

La coproduction est un facteur déterminant de la croissance globale des devis moyens de production des longs métrages puisqu'elle permet généralement le financement de films plus ambitieux. Cette situation

se confirme à nouveau cette année, alors que le devis moyen des dix longs métrages coproduits est de 7,1 M\$ comparativement à 3,2 M\$ pour les films entièrement québécois. En fait, ces dix coproductions représentent à elles seules 54 % des devis totaux des 29 longs métrages financés durant l'année, le même pourcentage qu'en 2003-2004.

LES COURTS ET MOYENS MÉTRAGES DE FICTION

On dénombre respectivement sept et cinq courts métrages de fiction produits en 2004-2005 et en 2005-2006. Il s'agit d'une baisse importante du volume de ces productions, dont nous ignorons précisément la cause. Il est possible que la diminution du taux de crédit d'impôt, qui rend moins profitable cette mesure pour les productions à petit budget, en soit la cause. En effet, le travail de préparation, les honoraires de vérification et la production des divers documents nécessaires pour accéder à cette mesure fiscale peuvent s'avérer très peu rentables lorsque le devis de production est modeste. C'est souvent le cas pour les courts métrages dont le devis moyen est de 177 582 \$, en 2005-2006, et de 189 650 \$ en 2003-2004.

En fait, le financement des courts et des moyens métrages de fiction repose essentiellement sur le soutien public, et principalement sur celui de la SODEC.

Tableau 2.2

Financement des productions selon le type de production, Québec, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006

	Unité	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Longs métrages				
Productions	n	34	29	29
Part nationale	\$	121 858 043	89 727 172	82 038 282
Part coproduction	\$	32 401 220	20 727 719	49 976 973
Financement total	\$	154 259 263	110 454 891	132 015 255
Devis moyen	\$	4 537 037	3 808 789	4 552 250
Crédit d'impôt du Québec	\$	23 598 149	16 415 148	14 185 818
Taux effectif du crédit d'impôt	%	19,4	18,3	17,3
Courts et moyens métrages				
Productions	n	20	7	5
Part nationale	\$	3 792 997	1 680 763	887 912
Part coproduction	\$	—	—	—
Financement total	\$	3 792 997	1 680 763	887 912
Devis moyen	\$	189 650	240 109	177 582
Crédit d'impôt du Québec	\$	605 662	157 941	99 170
Taux effectif du crédit d'impôt	%	16,0	9,4	11,2
Documentaires				
Productions	n	176	171	186
Part nationale	\$	101 035 942	90 844 588	102 666 366
Part coproduction	\$	3 116 803	23 950 814	28 535 819
Financement total	\$	104 152 745	114 795 402	131 202 185
Devis moyen	\$	591 777	671 318	705 388
Crédit d'impôt du Québec	\$	18 391 102	15 004 774	15 964 114
Taux effectif du crédit d'impôt	%	18,2	16,5	15,5
Productions télévisuelles				
Productions	n	335	281	316
Part nationale	\$	610 011 718	439 575 960	456 945 665
Part coproduction	\$	197 045 944	118 647 842	84 013 821
Financement total	\$	807 057 662	558 223 802	540 959 486
Devis moyen	\$	2 409 127	1 986 562	1 711 897
Crédit d'impôt du Québec	\$	98 692 046	63 153 915	65 245 426
Taux effectif du crédit d'impôt	%	16,2	14,4	14,3
Total				
Productions	n	565	488	536
Part nationale	\$	836 698 700	621 828 483	642 538 225
Part coproduction	\$	232 563 967	163 326 375	162 526 613
Financement total	\$	1 069 262 667	785 154 858	805 064 838
Devis moyen	\$	1 892 500	1 608 924	1 501 987
Crédit d'impôt du Québec	\$	141 286 959	94 731 778	95 494 528
Taux effectif du crédit d'impôt	%	16,9	15,2	14,9

Source : SODEC.

Tableau 2.3

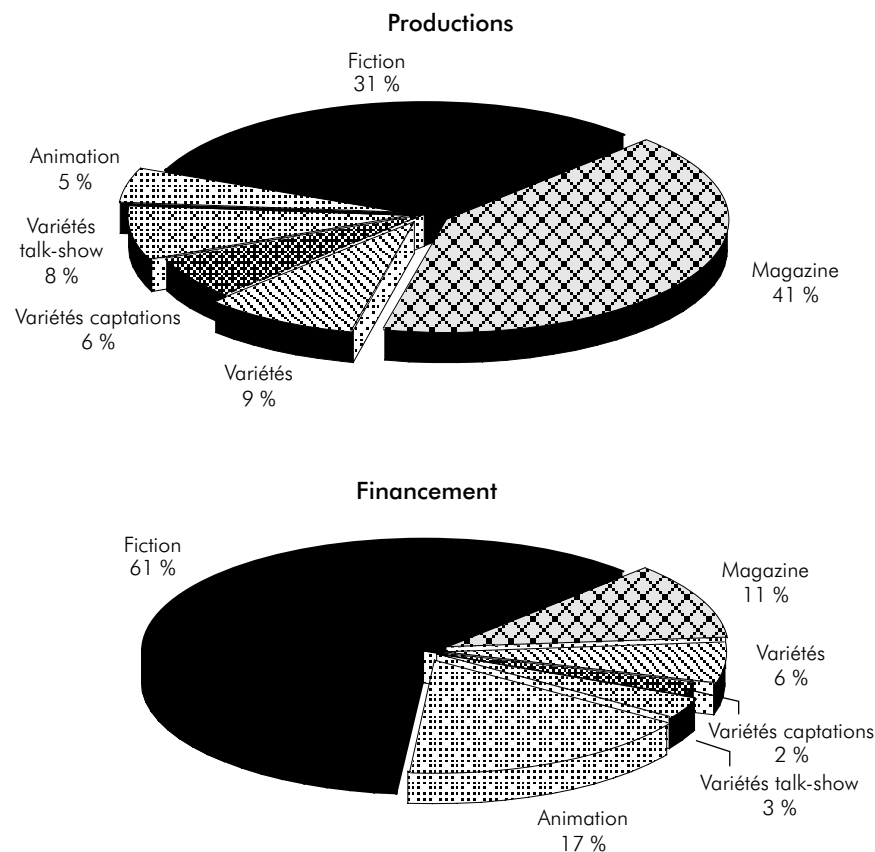
Productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2004-2005 et 2005-2006

	Unité	2004-2005			2005-2006		
		Québécoises	Coproductions	Total	Québécoises	Coproductions	Total
Productions	n	417	71	488	461	75	536
Part nationale	\$	498 033 484	123 794 999	621 828 483	546 901 691	95 636 535	642 538 226
Part coproduction	\$...	163 326 375	163 326 375	...	162 526 613	162 526 613
Financement total	\$	498 033 484	287 121 374	785 154 858	546 901 691	258 163 148	805 064 839
Devis moyen	\$	1 194 325	4 043 963	1 608 924	1 186 338	3 442 175	1 501 987
Crédit d'impôt du Québec	\$	78 116 223	16 615 555	94 731 778	82 458 521	13 036 007	95 494 528
Taux effectif du crédit d'impôt	%	15,7	13,4	15,2	15,1	13,6	14,9

Source : SODEC.

Figure 2.2.1

Répartition du nombre de productions télévisuelles et proportion du financement, selon le genre, Québec, 2004-2005



Source : SODEC.

LES DOCUMENTAIRES

Après avoir connu une recrudescence, au début des années 1990, la production de documentaires connaît, en 2005-2006, un nouveau sommet avec 186 productions, soit 8 de plus que la moyenne annuelle. Ce résultat entraîne une augmentation de la valeur globale de production qui atteint 131 M\$. De plus, la croissance du devis moyen de production est remarquable. En effet, alors qu'il était de 592 000 \$ en 2003-2004, celui-ci atteint 705 000 \$ cette année, un niveau inégalé depuis la mise en place du crédit d'impôt.

Ce résultat s'explique par l'importance de l'apport des coproducteurs. Depuis quelques années, cet apport représentait de 3 % à 7 % des devis, tandis qu'au cours des deux dernières années, il constitue plus de 20 % des devis. On assiste donc à un changement dans le mode de financement. Par ailleurs, les documentaires s'exportent de plus en plus. En effet, on dénombre 32 coproductions en 2005-2006, comparativement à 27 en 2004-2005 et 9 en 2003-2004. En 2005-2006, 17 % des titres sont des coproductions et représentent 36 % des devis. Afin de mieux illustrer l'apport de la coproduction, notons que 16 des 32 documentaires, soit 50 %

Tableau 2.4

Productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions selon le type de production, Québec, 2004-2005 et 2005-2006

	Unité	2004-2005			2005-2006		
		Québécoises	Coproductions	Total	Québécoises	Coproductions	Total
Longs métrages							
Productions	n	19	10	29	19	10	29
Part nationale	\$	64 683 793	25 043 379	89 727 172	60 957 323	21 080 959	82 038 282
Part coproducteur	\$...	20 727 719	20 727 719	...	49 976 973	49 976 973
Financement total	\$	64 683 793	45 771 098	110 454 891	60 957 323	71 057 932	132 015 255
Devis moyen	\$	3 404 410	4 577 110	3 808 789	3 208 280	7 105 793	4 552 250
Crédit d'impôt du Québec	\$	12 653 693	3 761 455	16 415 148	11 259 959	2 925 859	14 185 818
Taux effectif du crédit d'impôt	%	19,6	15,0	18,3	18,5	13,9	17,3
Courts et moyens métrages							
Productions	n	7	–	7	5	–	5
Part nationale	\$	1 680 763	–	1 680 763	887 912	–	887 912
Part coproducteur	\$...	–	–	...
Financement total	\$	1 680 763	–	1 680 763	887 912	–	887 912
Devis moyen	\$	240 109	–	240 109	177 582	–	177 582
Crédit d'impôt du Québec	\$	157 941	–	157 941	99 170	–	99 170
Taux effectif du crédit d'impôt	%	9,4	–	9,4	11,2	–	11,2
Documentaires							
Productions	n	144	27	171	154	32	186
Part nationale	\$	79 203 801	11 640 787	90 844 588	83 731 734	18 934 632	102 666 366
Part coproducteur	\$...	23 950 814	23 950 814	...	28 535 819	28 535 819
Financement total	\$	79 203 801	35 591 601	114 795 402	83 731 734	47 470 451	131 202 185
Devis moyen	\$	550 026	1 318 207	671 318	543 713	1 483 452	705 388
Crédit d'impôt du Québec	\$	13 574 896	1 429 878	15 004 774	13 451 623	2 512 491	15 964 114
Taux effectif du crédit d'impôt	%	17,1	12,3	16,5	16,1	13,3	15,5
Productions télévisuelles							
Productions	n	247	34	281	283	33	316
Part nationale	\$	352 465 127	87 110 833	439 575 960	401 324 721	55 620 944	456 945 665
Part coproducteur	\$...	118 647 842	118 647 842	...	84 013 821	84 013 821
Financement total	\$	352 465 127	205 758 675	558 223 802	401 324 721	139 634 765	540 959 486
Devis moyen	\$	1 426 984	6 051 726	1 986 562	1 418 109	4 231 357	1 711 897
Crédit d'impôt du Québec	\$	51 729 693	11 424 222	63 153 915	57 647 769	7 597 657	65 245 426
Taux effectif du crédit d'impôt	%	14,7	13,1	14,4	14,4	13,7	14,3
Total							
Productions	n	417	71	488	461	75	536
Part nationale	\$	498 033 484	123 794 999	621 828 483	546 901 690	95 636 535	642 538 225
Part coproduction	\$...	163 326 375	163 326 375	...	162 526 613	162 526 613
Financement total	\$	498 033 484	287 121 374	785 154 858	546 901 690	258 163 148	805 064 838
Devis moyen	\$	1 194 325	4 043 963	1 608 924	1 186 338	3 442 175	1 501 987
Crédit d'impôt du Québec	\$	78 116 223	16 615 555	94 731 778	82 458 521	13 036 007	95 494 528
Taux effectif du crédit d'impôt	%	15,7	13,4	15,2	15,1	13,6	14,9

Source : SODEC.

Tableau 2.5.1

Financement de la production documentaire selon le format, Québec, 2004-2005

	Productions		Part nationale		Part coproduction		Financement total		Devis moyen	Crédit du Québec		Taux du crédit d'impôt
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$	%	%
Téléfilm	94	55,0	31 571 819	34,8	5 732 070	23,9	37 303 889	32,5	396 850	5 865 435	39,1	18,6
Long métrage	6	3,5	2 175 882	2,4	–	–	2 175 882	1,9	362 647	420 436	2,8	19,3
Minisérie	26	15,2	13 699 053	15,1	10 530 347	44,0	24 229 400	21,1	931 900	1 991 950	13,3	14,5
Série	45	26,3	43 397 833	47,8	7 688 398	32,1	51 086 231	44,5	1 135 250	6 726 953	44,8	15,5
Total	171	100,0	90 844 587	100,0	23 950 815	100,0	114 795 402	100,0	671 318	15 004 774	100,0	16,5

Source : SODEC.

Tableau 2.5.2

Financement de la production documentaire selon le format, Québec, 2005-2006

	Productions		Part nationale		Part coproduction		Financement total		Devis moyen	Crédit du Québec		Taux du crédit d'impôt
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$	%	%
Téléfilm	103	55,4	30 282 031	29,5	6 663 752	23,4	36 945 783	28,2	358 697	5 183 533	32,5	17,1
Long métrage	4	2,2	2 291 159	2,2	2 232 000	7,8	4 523 159	3,4	1 130 790	299 192	1,9	13,1
Minisérie	34	18,3	20 414 251	19,9	9 975 160	35,0	30 389 411	23,2	893 806	3 052 774	19,1	15,0
Série	45	24,2	49 678 925	48,4	9 664 907	33,9	59 343 832	45,2	1 318 752	7 428 615	46,5	15,0
Total	186	100,0	102 666 366	100,0	28 535 819	100,0	131 202 185	100,0	705 388	15 964 114	100,0	15,5

Source : SODEC.

des projets, ont un budget supérieur à 1 M\$ (dont 11 ont un budget supérieur à 2 M\$), alors que seulement 19 des 156 productions entièrement québécoises (12 %) ont un budget de cette envergure (seulement 4 projets ont un budget supérieur à 2 M\$).

Pour la première fois, nous disposons de données sur le format de diffusion des documentaires. Ainsi, en 2005-2006, les 186 productions documentaires se répartissent comme suit : 4 longs métrages destinés à une exploitation en salles, 103 émissions uniques, 34 miniséries et 45 séries. L'année précédente, on comptait 6 longs métrages, 94 émissions uniques, 26 miniséries et 45 séries,

soit un total de 171 productions. Il est intéressant de souligner que le devis moyen des 6 longs métrages documentaires produits en 2004-2005 était de 362 647 \$ et que celui des 4 longs métrages en 2005-2006 est de 1 130 790 \$. Cela s'explique essentiellement par le fait qu'il y a dans ce lot une coproduction minoritaire.

Évidemment, le format de production a une incidence sur le budget de production. En 2005-2006, le devis moyen des documentaires uniques est de 358 697 \$, celui des miniséries, de 893 806 \$ et celui des séries, de 1 318 752 M\$. Ainsi, le devis moyen des séries est en hausse par rapport à 2004-2005 (1 135 250 \$).

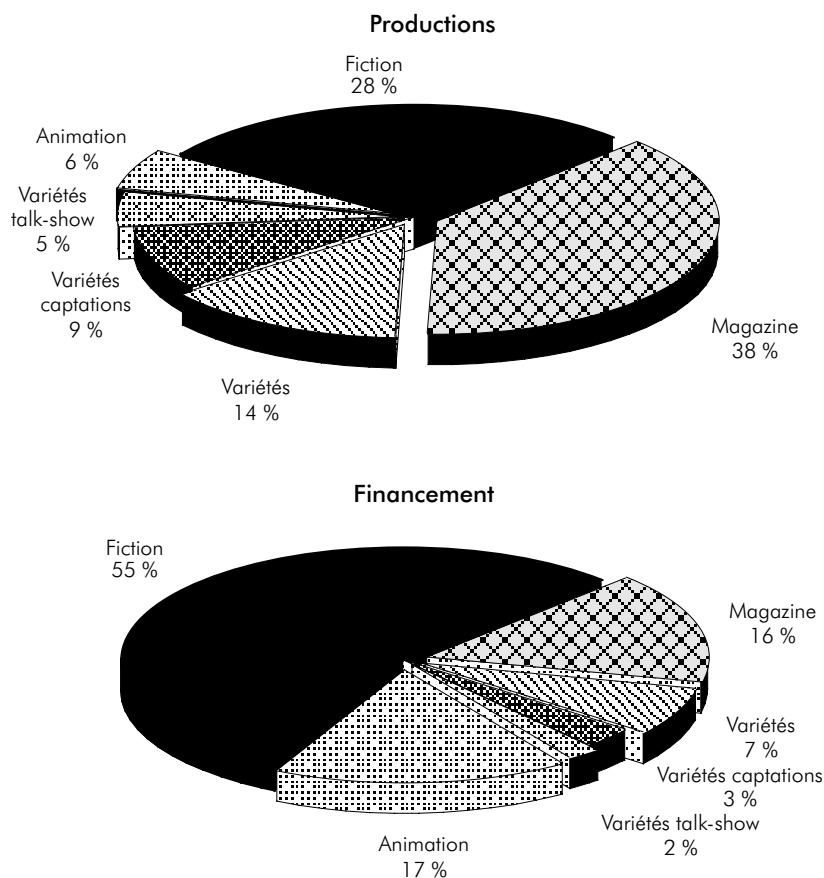
LES PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES

En 2004-2005 et en 2005-2006, on compte respectivement 281 et 316 productions télévisuelles. Pour la dernière année, cela représente 83 téléfilms, 28 miniséries et 205 séries. Au total, les devis de ces productions représentent une valeur de 541 M\$, soit moins qu'en 2004-2005, alors que la valeur de production totalisait 558 M\$, et beaucoup moins que l'année qui précédait alors que la production télévisuelle totalisait 807,1 M\$.

Ce changement dans la valeur de production a pour incidence un abaissement du devis moyen de production

Figure 2.2.2

Répartition du nombre de productions télévisuelles et proportion du financement, selon le genre, Québec, 2005-2006



Source : SODEC.

qui s'établit à 2 M\$, en 2004-2005, et à 1,7 M\$ en 2005-2006 comparativement à 2,4 M\$ en 2003-2004. Il s'agit d'un résultat à la baisse par rapport à la moyenne de 2,3 M\$ établie à partir des données des 15 ans d'existence du crédit d'impôt.

La production télévisuelle se compose majoritairement de magazines et d'émissions de variétés. Ceux-ci sont passés de 62, en 1998-1999, à 121 en 1999-2000, puis à 215 en 2003-2004. Cette année, 120 magazines et 87 émissions de variétés (comprenant 27 captations de spectacle et 17 talk-show) composent le total de

207 émissions. Le magazine se décline dans un seul format : celui de la série. En 2005-2006, 120 séries ont été produites et le devis moyen par série s'élève à 713 302 \$. Quant aux émissions de variétés, elles sont composées de 19 émissions uniques dont le devis moyen est de 579 181 \$, de 9 miniséries dont le devis moyen est de 406 466 \$ et de 15 séries avec un devis moyen de 1,7 M\$. Le principal format de captation de spectacle est l'émission unique avec 18 productions dont le devis moyen est de 324 929 \$, 5 miniséries et 4 séries. Enfin, la catégorie des talk-show est composée de 6 émissions uniques, 4

miniséries et 7 séries. La captation de spectacle est la moins coûteuse des émissions de variétés lorsqu'elle est en format d'émission unique ou de minisérie. Par contre, la catégorie des talk-show est la moins coûteuse parmi les émissions de variétés. On note toutefois que le devis moyen d'une captation de spectacle (324 929 \$) revient plus cher à l'unité que la production d'une minisérie de variétés, pour laquelle le devis moyen est de 318 588 \$.

Ajoutons à cela les 90 productions de fiction télévisuelles qui comprennent 37 émissions uniques, 10 miniséries et 43 séries et pour lesquelles les devis moyens sont respectivement de 2,1 M\$, de 4 M\$ et de 4,3 M\$. Enfin, les 19 productions d'animation, dont 3 émissions uniques et 16 séries, détiennent le devis moyen le plus élevé de toutes les productions télévisuelles, soit 5,7 M\$. Soulignons qu'on compte cette année 13 coproductions, ce qui constitue 68 % des titres. D'ailleurs, le devis moyen des productions d'animation connaît d'importantes fluctuations d'une année à l'autre : par exemple, en 2004-2005, le devis moyen des 14 séries d'animation était plus élevé, atteignant 6,6 M\$.

LA COPRODUCTION

Le rôle joué par la coproduction dans la progression de la production québécoise mérite qu'on y consacre une analyse, même sommaire.

Il est évident que l'apport des coproducteurs constitue une source de financement très importante pour la production cinématographique et télévisuelle. Toutefois, la contribution est beaucoup plus marquée dans la production télévisuelle que dans la production de longs métrages. L'apport des coproducteurs est de 84 M\$ dans la production télévisuelle, de

Tableau 2.6.1

Financement de la production télévisuelle selon le genre, Québec, 2004-2005

	Unité	Animation	Fiction	Magazine	Variétés	Variétés– captation	Variétés– talk-show	Total
Productions	n	15	87	114	25	17	23	281
Part nationale	\$	36 651 937	273 898 682	63 389 392	35 668 036	13 297 988	16 669 925	439 575 960
Part coproduction	\$	56 322 355	62 141 482	–	184 005	–	–	118 647 842
Financement total	\$	92 974 292	336 040 164	63 389 392	35 852 041	13 297 988	16 669 925	558 223 802
Devis moyen	\$	6 198 286	3 862 531	556 047	1 434 082	782 235	724 779	1 986 562
Crédit d'impôt du Québec	\$	4 862 780	39 431 426	9 522 443	5 388 438	1 784 062	2 164 766	63 153 915
Taux effectif du crédit d'impôt	%	13,3	14,4	15,0	15,1	13,4	13,0	14,4

Source : SODEC.

Tableau 2.6.2

Financement de la production télévisuelle selon le genre, Québec, 2005-2006

	Unité	Animation	Fiction	Magazine	Variétés	Variétés– captation	Variétés– talk-show	Total
Productions	n	19	90	120	43	27	17	316
Part nationale	\$	45 153 501	265 961 220	85 596 190	36 275 188	13 617 232	10 342 335	456 945 666
Part coproduction	\$	45 788 942	33 730 785	–	2 874 670	1 264 970	354 454	84 013 821
Financement total	\$	90 942 443	299 692 005	85 596 190	39 149 858	14 882 202	10 696 789	540 959 487
Devis moyen	\$	4 786 444	3 329 911	713 302	910 462	551 193	629 223	1 711 897
Crédit d'impôt du Québec	\$	6 693 176	38 393 904	12 031 757	4 918 814	1 831 991	1 375 784	65 245 426
Taux effectif du crédit d'impôt	%	14,8	14,4	14,1	13,6	13,5	13,3	14,3

Source : SODEC.

50 M\$ dans celle de longs métrages et de 25,5 M\$ dans la production de documentaires. Cependant, cette participation représente respectivement 16 %, 38 % et 22 % des devis totaux.

LA PARTICIPATION DU QUÉBEC

Avec les résultats dont nous disposons, il n'est pas possible de faire une compilation de la contribution publique. Néanmoins, nous pouvons indiquer que le soutien du gouverne-

ment du Québec par le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle s'élève à 95,5 M\$, en 2005-2006, et à 94,7 M\$ en 2004-2005, soit 15 % de la part nationale des devis.

Les bonifications spécifiques – à la langue française pour le long métrage et le documentaire unique, à la production régionale, aux effets spéciaux, etc. – et les différentes modalités de calcul des coûts admissibles

génèrent une certaine variation du taux de crédit d'impôt en fonction de la catégorie de production. Ainsi, le crédit d'impôt pour le long métrage de fiction totalise 14,2 M\$ et constitue 17 % de la part nationale du devis. Le montant du crédit d'impôt pour le documentaire est de 16 M\$ et constitue 16 % du devis québécois. Finalement, le crédit d'impôt pour la production télévisuelle est de 65,2 M\$, soit une part de 14 %.

Tableau 2.7.1

Financement de la production télévisuelle selon le format, Québec, 2004-2005

	Productions		Part nationale		Part coproduction		Financement total		Devis moyen	Crédit du Québec		Taux du crédit d'impôt	
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$	%	%	
Téléfilm	68	24,2	54 739 547	12,5	11 424 981	9,6	66 164 528	11,9	973 008	7 389 871	11,7	13,5	
Minisérie	16	5,7	40 197 890	9,1	5 854 178	4,9	46 052 068	8,2	2 878 254	6 037 128	9,6	15,0	
Série	197	70,1	344 638 523	78,4	101 368 683	85,4	446 007 206	79,9	2 263 996	49 726 916	78,7	14,4	
Total	281	100,0	439 575 960	100,0	118 647 842	100,0	558 223 802	100,0	1 986 562	63 153 915	100,0	14,4	

Source : SODEC.

Tableau 2.7.2

Financement de la production télévisuelle selon le format, Québec, 2005-2006

	Productions		Part nationale		Part coproduction		Financement total		Devis moyen	Crédit du Québec		Taux du crédit d'impôt	
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	\$	%	%	
Téléfilm	83	26,3	67 405 087	14,8	28 899 163	34,4	96 304 250	17,8	1 160 292	9 594 572	14,7	14,2	
Minisérie	28	8,9	40 851 503	8,9	7 220 872	8,6	48 072 375	8,9	1 716 871	5 868 668	9,0	14,4	
Série	205	64,9	348 689 076	76,3	47 893 786	57,0	396 582 862	73,3	1 934 551	49 782 186	76,3	14,3	
Total	316	100,0	456 945 666	100,0	84 013 821	100,0	540 959 487	100,0	1 711 897	65 245 426	100,0	14,3	

Source : SODEC.

Tableau 2.8

Financement de la production télévisuelle selon le genre et le format, Québec, 2005-2006

	Unité	Animation	Fiction	Magazine	Variétés	Variétés- captation	Variétés- talk-show	Total
Téléfilm								
Productions	n	3	37	–	19	18	6	83
Part nationale	\$	249 509	50 873 366	–	8 129 776	5 848 720	2 303 716	67 405 087
Part coproduction	\$	237 156	25 432 883	–	2 874 670	–	354 454	28 899 163
Financement total	\$	486 665	76 306 249	–	11 004 446	5 848 720	2 658 170	96 304 250
Devis moyen	\$	162 222	2 062 331	–	579 181	324 929	443 028	1 160 292
Crédit d'impôt du Québec	\$	40 998	7 249 242	–	1 143 045	850 210	311 077	9 594 572
Taux effectif du crédit d'impôt	%	16,4	14,2	–	14,1	14,5	13,5	14,2
Minisérie								
Productions	n	–	10	–	9	5	4	28
Part nationale	\$	–	33 833 150	–	2 867 294	1 675 352	2 475 707	40 851 503
Part coproduction	\$	–	5 955 902	–	–	1 264 970	–	7 220 872
Financement total	\$	–	39 789 052	–	2 867 294	2 940 322	2 475 707	48 072 375
Devis moyen	\$	–	3 978 905	–	318 588	588 064	618 927	1 716 871
Crédit d'impôt du Québec	\$	–	4 883 978	–	406 466	219 064	359 160	5 868 668
Taux effectif du crédit d'impôt	%	–	14,4	–	14,2	13,1	14,5	14,4
Série								
Productions	n	16	43	120	15	4	7	205
Part nationale	\$	44 903 992	181 254 704	85 596 190	25 278 118	6 093 160	5 562 912	348 689 076
Part coproduction	\$	45 551 786	2 342 000	–	–	–	–	47 893 786
Financement total	\$	90 455 778	183 596 704	85 596 190	25 278 118	6 093 160	5 562 912	396 582 862
Devis moyen	\$	5 653 486	4 269 691	713 302	1 685 208	1 523 290	794 702	1 934 551
Crédit d'impôt du Québec	\$	6 652 178	26 260 684	12 031 757	3 369 303	762 717	705 547	49 782 186
Taux effectif du crédit d'impôt	%	14,8	14,5	14,1	13,3	12,5	12,7	14,3
Total								
Productions	n	19	90	120	43	27	17	316
Part nationale	\$	45 153 501	265 961 220	85 596 190	36 275 188	13 617 232	10 342 335	456 945 666
Part coproduction	\$	45 788 942	33 730 785	–	2 874 670	1 264 970	354 454	84 013 821
Financement total	\$	90 942 443	299 692 005	85 596 190	39 149 858	14 882 202	10 696 789	540 959 487
Devis moyen	\$	4 786 444	3 329 911	713 302	910 462	551 193	629 223	1 711 897
Crédit d'impôt du Québec	\$	6 693 176	38 393 904	12 031 757	4 918 814	1 831 991	1 375 784	65 245 426
Taux effectif du crédit d'impôt	%	14,8	14,4	14,1	13,6	13,5	13,3	14,3

Source : SODEC.



La neuvaine